

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE FORÊT (7.1)

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 17 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

| | |
|--------------------------------------|--------------------|
| Nombre de conseillers en exercice : | 33 |
| Nombre de conseillers présents : | 25 |
| Nombre de conseillers votants : | 32 |
| Date de convocation du Conseil : | 29 mai 2026 |
| Date d'affichage de la convocation : | 29 mai 2026 |

Présents : Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs PELLÉ, VENARRE, DESAY, CRUYPENINCK, REI (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, BOUILLLOT, PONTILLE, PELLETIER, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs MORENO, PUGNET, ROBBEZ, LEVITRE, CADOUX, LOUHACHI, VAN VAEREMBERG, GALOYER, FILLION (conseillers).

Pouvoir :

Mme CETTIER donne pouvoir à Mme ZELLER,
Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à Mme ASSENARE,
Mme COSSARD donne pouvoir à M. CRUYPENINCK,
Mme VUILLIOT donne pouvoir à M. LEVITRE,
Mme GERVIER donne pouvoir à Mme GILLET,
M. SIGAUD donne pouvoir à Madame LUZZI,
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GAYET-CHICHIGNOUD.

Absent : M. DUNAND.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales,

VU la note de synthèse,

VU le document joint à la présente et ses annexes,

VU le compte-rendu de la commission « Finances et Intercommunalité » du 19 mai 2026,

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est présidé par Monsieur PELLÉ,

Après avoir ouï la présentation dudit document par Monsieur le maire,

CONSIDÉRANT la proposition du président de séance d'approuver le compte financier unique 2025 portant sur le budget annexe Forêt qui a été présenté, dont l'exécution est la suivante :

| Section | Titres émis | Mandats émis | Résultat de l'exercice 2025 |
|----------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|
| TOTAL | 308 408,03 | 237 087,85 | 71 320,18 |
| Fonctionnement | 286 901,22 | 167 236,38 | 119 664,84 |
| Investissement | 21 506,81 | 69 851,47 | -48 344,66 |

| Section | Résultat de l'exercice 2025 | Résultat antérieur reporté | Résultat cumulé | Solde restes à réaliser | Résultat de clôture |
|----------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------|
| TOTAL | 71 320,18 | 407 600,29 | 478 920,47 | 108 281,53 | 370 638,94 |
| Fonctionnement | 119 664,84 | 6 603,30 | 126 268,14 | | 126 268,14 |
| Investissement | -48 344,66 | 400 996,99 | 352 652,33 | 108 281,53 | 244 370,80 |

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le compte financier unique pour les comptes de l'exercice 2025 du budget annexe Forêt.

Le maire a quitté la salle au moment du vote.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 08 juin 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND




Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 12 juin 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 12 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le



ID : 001-210101739-20260608-2026_081_DEL-DE